

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

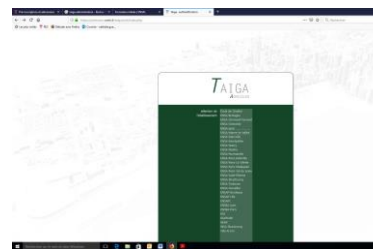
Procédure d'admission DSA d'architecte-urbaniste

pour les architectes et paysagistes français ou
étrangers diplômés.

Portail d'admission

Si vous remplissez l'une des conditions ci-dessus, rendez-vous sur le sur le portail d'admission :

<https://admission.archi.fr/> - choisir **Ensa-Marne-la-Vallée**



Créer un dossier

- cliquer sur «**Créer un dossier**»
- sélectionner dans le menu «**Session d'admission**» : DSA D'ARCHITECTE-URBANISTE (du 26/2 au 20/5/2019)
- cliquez sur le bouton «**Accéder à cette session**».
- prendre connaissance de la procédure puis saisir les différentes informations demandées (Civilité, nom de naissance, prénoms, etc.).
Attention : vous devez télécharger une photo d'identité - format .jpeg - <300 ko.
- cliquer sur le bouton «**Valider les informations saisies**».

Le portail vous attribue un numéro de dossier (référence) permettant de compléter votre dossier ultérieurement en cliquant sur l'option «**N° dossier**» du menu.



Si vous avez oublié votre numéro de dossier, le portail a envoyé un mail à l'adresse courriel saisie.

N° de dossier

Pour compléter votre dossier :

- cliquer sur «**N° de dossier**» ;
- saisir le numéro de dossier («**Référence du dossier**») ;
- saisir votre nom («avec le nom suivant») ;
- cliquer sur le bouton «**Authentifier**».

Onglets du portail

État civil & coordonnées

- saisir l'ensemble des éléments demandés.

Dans le cas contraire, le portail vous indiquera les champs non renseignés.

Photo

- vérifier la photo enregistrée.

rappel

Format identité numérique, .jpeg,
<300 Ko.

Fichiers et compléments

- déposer UNIQUEMENT les fichiers demandés pour le dossier de candidature:

- * curriculum vitae détaillé ;
- * lettre de motivation ;
- * dossier, recueil de travaux ;
- * copies des diplômes ;
- * copies des relevés de notes.

Parcours scolaire et universitaire

Baccalauréat

- cliquer OUI ;
- indiquer la série du bac (menu déroulant) ;
- indiquer le département (menu déroulant) ;
- saisir la ville ;
- saisir le nom de l'établissement.

Classe préparatoire

Indiquer **NON**.

Parcours

- renseigner les années dans lesquelles vous avez suivi une formation. Si l'année n'est pas indiquée, saisir dans la case « **Description complémentaire du parcours** », les mêmes informations que ci-avant.

Pour enregistrer, cliquer sur le bouton

« **Enregistrer le parcours** ».

